

FONCIER EN ISÈRE : 7 NOUVEAUX ADHÉRENTS POUR L'OFPI

L'Ofpi, Observatoire foncier partenarial de l'Isère, accueille en 2022 sept nouveaux adhérents : cinq intercommunalités (Matheysine, Saint-Marcellin Vercors Isère, Cœur de Chartreuse, Entre Bièvre et Rhône, Vals du Dauphiné) et deux SCoT (Grande Région de Grenoble et Nord Isère).

À l'heure du Zan, un indispensable observatoire prospectif et pédagogique sur le foncier

L'Ofpi a été créé en 2006 par Grenoble-Alpes Métropole et le Département de l'Isère convaincus de la nécessité de disposer d'un **outil permanent de suivi des marchés fonciers et immobiliers et de la consommation foncière**. L'Ofpi s'est agrandi et regroupe désormais vingt adhérents depuis janvier 2022. Ce large partenariat permet notamment de couvrir la quasi-totalité de l'aire grenobloise (9 EPCI de l'aire grenobloise sur 11 sont adhérents).

Dans le cadre de la réduction de l'artificialisation portée par la loi Climat et Résilience, cet observatoire, prospectif et pédagogique, l'Ofpi gagne encore en légitimité : il sera **un outil pour alimenter et accompagner les politiques publiques territoriales du département dans la mise en œuvre du Zéro artificialisation nette (ZAN)**.

Les missions de l'Ofpi

Piloté par le Département, animé par l'Agence et la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, l'Ofpi a pour vocation :

- Suivre les marchés fonciers et immobiliers, ruraux et urbains, à différentes échelles (commune, EPCI, SCoT, Département) ;
- Suivre la consommation foncière annuelle des terrains agricoles et naturels ;
- Rendre visibles les flux des marchés entre les territoires de l'Isère ;
- Connaître le profil des acquéreurs ;
- Animer un dialogue entre les acteurs publics et privés sur les questions foncières ;
- Éclairer chaque année des sujets ciblés sur les thématiques du foncier agricole et économique.

Les productions et travaux menés

L'Observatoire produit chaque année des fiches détaillées à l'échelle des EPCI, des SCoT et du Département avec des indicateurs-clés. Une partie réalisée par la Safer est consacrée aux marchés agricoles, l'autre partie, réalisée par l'Agence, est consacrée aux marchés résidentiels et à la construction neuve.

Sur le site Internet (réservé aux adhérents), un **outil de cartographie interactive** permet de consulter l'ensemble des indicateurs et de créer des cartes à façon.

Trois ateliers thématiques sont organisés chaque année sur le foncier agricole, résidentiel et économique ainsi qu'un « **Rendez-vous de l'action et de l'observation foncière** » tous les deux ans qui met en dialogue acteurs publics et privés, élus et techniciens, sur les questions foncières. L'Ofpi mène également chaque année des **travaux de recherche et développement** pour améliorer en continu ses indicateurs et en produire de nouveaux en réponse aux attentes des adhérents. Depuis 2020, une partie des recherches porte par exemple sur la **qualification de la consommation foncière** (habitat / économie, densification / extension...).

LES 20 ADHÉRENTS DE L'OFPI EN 2022

Département de l'Isère, Grenoble-Alpes Métropole, Pays Voironnais, Le Grésivaudan, la Capi, Vienne Condrieu, Bièvre Est, Oisans, Massif du Vercors, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté*, Matheysine*, Cœur de Chartreuse*, Entre Bièvre et Rhône*, Vals du Dauphiné*, EPFL du Dauphiné, Epora, Préfecture et Chambre d'agriculture de l'Isère, SCoT de la Grande région de Grenoble* et SCoT du Nord Isère*...

**Adhérents 2022*

En savoir plus :

- [L'Ofpi publie les indicateurs fonciers 2020 de l'Isère Décembre 2021](#)
- [Site de l'OFPI](#)